



CIRCULAIRE N° 1143

DU 06/06/2005

**Objet : Prix des lycéens du cinéma belge francophone**

Réseaux : tous

Niveaux et Services : enseignement secondaire du degré supérieur

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'Enseignement secondaire subventionnés
- Aux Chefs des établissements d'Enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française

Pour information:

- A Monsieur l'Administrateur général de l'AGERS;
- Aux Membres du service d'Inspection;
- Aux Associations de Parents d'élèves.

**Autorités :** Secrétariat général

**Signataire(s) :** Henry Ingberg

**Gestionnaires :** Cellule Culture-Enseignement

**Personnes-ressources :** Eric Frère

**Référence :** HI/LZ/EF

**Nombre de pages :** texte : 1 annexes : -

**Téléphone pour duplicata :** 02/413 31 88 **Courriel :** marie-laurence.deprez@cfwb.be

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,  
Madame la Préfète, Monsieur Le Préfet,

Vu l'engouement suscité par le Prix des lycéens dans le domaine littéraire et la réputation internationale de la production cinématographique belge (voir la récente Palme d'or du festival de Cannes décernée aux frères Dardenne), le Ministère de la Communauté française lance, avec le soutien de Madame Marie Arena, Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire et Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse un nouveau prix qui aura cette fois pour objet le cinéma.

La première édition du **Prix des lycéens du cinéma belge francophone** sera lancée en septembre et offrira aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'enseignement secondaire l'occasion d'élire leur favori parmi cinq films belges francophones.

Concrètement, les classes inscrites s'engagent à visionner les films en compétition dans le courant de l'année scolaire 2005-2006 et à élire leur favori sur base de critères objectifs établis avec l'aide du professeur responsable. Les participants qui le désirent auront également l'occasion de rencontrer, dans la mesure de leur disponibilité, des membres des équipes de tournage, des comédiens ou des professionnels du cinéma.

Dans le souci de faciliter la participation du plus grand nombre quels que soient les moyens dont disposent les classes intéressées, le Ministère de la Communauté française offre à chaque professeur inscrit une série de DVD des films en compétition ainsi qu'un dossier pédagogique consacré au langage cinématographique et aux sources de documentation disponibles sur le sujet. En outre, des informations générales sur les films sélectionnés, des travaux d'élèves et des échos des rencontres avec les gens de cinéma trouveront place sur un site Internet dédié à l'activité.

Je vous saurais gré de diffuser l'information qui précède auprès des professeurs de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du secondaire susceptibles d'être intéressés et vous remercie d'avance, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, pour votre précieuse collaboration.

Henry Ingberg  
Secrétaire général

**Pour plus d'informations:**

Prix des lycéens du cinéma belge francophone  
Cellule Culture-Enseignement  
Ministère de la Communauté française  
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles  
Tél.: 02/413 31 88  
Fax : 02/413 28 86  
marie-laurence.deprez@cfwb.be

Le Prix des lycéens du cinéma belge francophone est une initiative de la Cellule Culture-Enseignement et du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias du Ministère de la Communauté française, avec le soutien de Madame Marie Arena, Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire et de Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse.